



Aux détenteurs (détentrices) d'une vignette 2020 donnant accès à la rampe de mise à l'eau du Parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin et de la Corporation du Camping le Relais de Lac-aux-Sables

La présente est pour vous inviter à la deuxième Assemblée générale annuelle de la Corporation de la patrouille nautique de Lac-aux-Sables. Cette rencontre se tiendra **jeudi, le 10 juin 2021 à 18 h 30 par visioconférence (zoom)** en raison des restrictions liées à la pandémie actuelle.

L'ordre du jour proposé pour cette rencontre est le suivant :

1. Mot de bienvenue, adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport d'activité 2019-2020
4. Présentation du budget 2021
5. Élection des administrateurs (2 postes)
6. Recrutement de bénévoles
7. Prévention, bonnes règles de conduite.
8. Varia
9. Questions de l'assemblée (15 minutes)
10. Levée de l'assemblée

Pour participer, les détenteurs de vignettes 2020, doivent obligatoirement s'inscrire par courriel à urbanisme.las@regionmekinac.com au plus tard le 7 juin 2021 en précisant votre nom, adresse à Lac-aux-Sables et votre numéro de vignette 2020 (et non 2021). Le lien zoom et le code secret vous sera transmis la journée de la rencontre.

Pour plus de détails, consulter l'onglet « Développement et milieu riverain » sur le site internet de la municipalité.

Vous voulez vous impliquer à titre de bénévoles pour les opérations relatives aux bouées ou pour les sorties de prévention et sensibilisation? Veuillez transmettre vos coordonnées au courriel mentionné ci-haut.

Le conseil d'administration de la Corporation de la Patrouille nautique de Lac-aux-Sables.